

Termes et conditions – Jeu concours Hummel France

Le "Promoteur" est Hummel France dont le siège social est situé à : 15 Rue De La Haye, 67300 Schiltigheim, France.

Le concours est ouvert aux résidents de la France âgés de 18 ans et plus, excepté les employés de Hummel et leurs proches, ainsi que toutes personnes en relation avec l'organisation ou le jugement du concours. Ce concours ne demande pas de frais d'entrée ni d'obligation d'achat. En participant à ce concours, le participant accepte l'ensemble de ces termes et conditions. Le concours est limité à une seule participation par personne. Si une personne participe plusieurs fois, elle peut faire l'objet d'une disqualification.

La période de participation est fixée du 12 décembre au 20 décembre 2025. Après cette date, les participations ne seront plus comptabilisées. Aucune responsabilité ne sera acceptée concernant des participations non reçues pour quelque raison que ce soit.

Les règles pour participer au concours sont les suivantes : le participant devra répondre correctement à l'ensemble des questions posées dans le jeu concours.

Le Promoteur se réserve le droit d'annuler ou de modifier le concours ainsi que ses termes et conditions sans préavis en cas de catastrophe naturelle, guerre civile ou militaire, acte de Dieu ou tout non-respect des lois et règles en vigueur. Le Promoteur se réserve également le droit d'annuler le concours en cas de circonstances ou problèmes majeurs hors de son contrôle. Les participants seront informés des changements éventuels dans le concours par le Promoteur.

Le Promoteur n'est pas responsable de la qualité et de la description des lots fournis aux gagnants par une tierce-partie impliquée dans le concours.

Lot unique : une paire de "HB Topflight Pro" d'une valeur de 139,95€. Le lot est tel que décrit et ne peut être échangé contre de l'argent. Aucun remplacement n'est possible si le lot ne convient pas. Le lot n'est pas transférable et est sujet à disponibilité. Le Promoteur se réserve le droit de substituer le lot par un autre de valeur équivalente sans préavis.

Les gagnants seront déterminés comme suit : Au hasard par un logiciel, à partir de la liste des participants, et vérifié par le Promoteur ou son agent.

Le gagnant sera notifié par email et/ou message privé sur Twitter/Facebook/Instagram au plus tard le 22 décembre 2025. Si le gagnant ne peut pas être contacté ou ne réclame pas son lot dans un délai de 14 jours après l'annonce, le Promoteur se réserve le droit d'attribuer le lot à un gagnant de substitution.

Le Promoteur informera le gagnant de la manière et du lieu où le lot peut être collecté ou livré. La décision du Promoteur sur tous les aspects du concours est finale et sans appel.

Le concours ainsi que ses termes et conditions sont régis par les lois françaises, et tout litige sera soumis aux tribunaux compétents en France. Le gagnant accepte que sa participation, son nom et son image soient utilisés publiquement sur les supports du Promoteur. Toutes

les données personnelles des participants seront utilisées conformément à la législation en vigueur et ne seront jamais transmises à des tiers sans consentement préalable.

Ce concours n'est pas sponsorisé, soutenu, administré ou associé à Facebook, Twitter, Instagram ou tout autre réseau social. Les informations sont uniquement transmises au Promoteur et seront utilisées conformément à sa Politique de Confidentialité.